

COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



ERRATUM - RÉOUVERTURE DES CAFÉTÉRIAS ET SALLES À MANGER		8 juillet 2021
Destinataires :	Tout le personnel	
Expéditeur :	Coordination des mesures d'urgence et de la sécurité civile	
Actions à réaliser :	Prendre connaissance de l'information, vous assurer d'en informer toutes les personnes concernées	

CHSLD et installations en santé mentale

La situation pandémique continue de s'améliorer ! Toutefois, il faut rester vigilant surtout pour la protection de nos usagers les plus vulnérables.

Pour faciliter et agréementer le quotidien de nos résidents et usagers, ainsi que leurs proches aidants, il a été décidé de leur redonner accès aux cafétérias et salles à manger dans l'ensemble des CHSLD et des installations de santé mentale du CIUSSS NIM.

Pour assurer la continuité des mesures de sécurité dans ces endroits, les consignes sanitaires doivent toujours être maintenues (respect de la distanciation physique et port du masque lors des déplacements).

Centres hospitaliers de santé physique

Lors de la vague 1 de la pandémie le CIUSSS a pris la décision de fermer l'accès des cafétérias dans nos centres hospitaliers aux usagers et visiteurs pour avoir plus d'espaces de repos et permettre le respect de la distanciation physique pour notre personnel. Ce besoin étant toujours présent dans nos CH de santé physique il a été décidé de maintenir la fermeture des cafétérias aux usagers et visiteurs pour l'instant.

Merci de votre habituelle collaboration.